



2025/24

Communauté de Communes  
de l'Agglomération Migennoise

La vie comme vous l'aimez !

**DECISION DU PRESIDENT N° 24/2026**  
prise en vertu de la Délibération du Conseil Communautaire 14/2026/ADM du  
07 avril 2026  
portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes

OBJET : Marche 2024-09 - Travaux pour l'extension de la piscine intercommunale pour la création d'un espace ludique - avenant au lot n°4 - Faux Plafond

Le Président de la Communauté de Communes de l'Agglomération Migennoise

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le code de la commande publique
- Vu la Délibération 14/2026/ADM du Conseil Communautaire en date du 07 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes pour toute décision concernant l'intégralité des procédures portant sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Vu la consultation lancée selon la procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L 2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique
- Vu l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne le 09/07/2024
- Vu la décision n°25/2024 du 19 Septembre 2023 attribuant le lot 4 à l'entreprise SARL WE SOL'D pour un montant de 93 000.00 €HT.

Considérant la prestation supplémentaire commandée, en l'espèce l'ajout d'une trappe au plafond, et la plus-value qui en découle

DECIDE

ARTICLE 1 : de conclure avec l'entreprise YONNE METAL une modification n°1 au marché de travaux pour un montant de 810.00 €HT

ARTICLE 2 : dit que le montant initial du marché s'élève à 93 000.00 € HT.

ARTICLE 3 : dit que le nouveau montant du lot 4 est de 97 810.00€HT soit une plus-value de 0.90% par rapport au montant initialement prévu.

ARTICLE 4 : dit que les crédits nécessaires sont provisionnés au budget général 2026.

Fait à Migennes, le 04/05/2026

Le Président,

F. BOUCHER



1 bis, rue des Ecoles - 89400 MIGENNES ☎ 03-86-92-66-85 ✉ ccam@migennois.fr

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le 13/05/2026

ID : 089-248900383-20260504-DEC\_PRESAVTPISC-CC

